

Original: anglais

**DÉCLARATION DE L'UNION EUROPÉENNE À INCLURE DANS
LE RAPPORT DE LA RÉUNION DE LA SOUS-COMMISSION 4**

Compte tenu de l'urgence de remédier à la situation précaire du stock de l'espadon de la Méditerranée, l'Union européenne demande aux CPC de mettre en œuvre, à titre volontaire, le programme de rétablissement (proposition PA4-810D) à compter du 1^{er} janvier 2017.